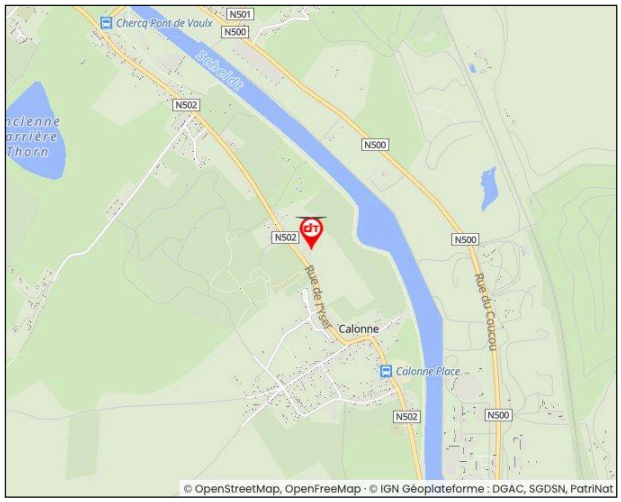
Calonne commune d'Antoing

Patrimoine · Belgique

Coordonnées GPS	50.58085, 3.43489
Altitude	29 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Tournai/Maubray Glider Field 7,0 km, direction SE · spot 20 m plus bas
Référence du spot	315543



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Ven. 20 nov.	07:33	08:09	16:55	17:31	8 h 45	08:09–09:03 · 16:01–16:55
Sam. 21 nov.	07:34	08:11	16:53	17:30	8 h 42	08:11–09:05 · 16:00–16:53
Dim. 22 nov.	07:35	08:12	16:52	17:29	8 h 40	08:12–09:06 · 15:58–16:52

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Tournai/Maubray Glider Field	Aérodrome	7,0 km, direction SE	49 m
Hélistation de Warcoing	Hélistation	17 km, direction NO	37 m
Aérodrome d'Amougies	Aérodrome	18 km, direction N	15 m
Aéroport de Lille-Lesquin	Aéroport	25 km, direction O	48 m

Description

Surplombant l'Escaut, l'ancien château-ferme de Curgies, du nom de la famille des Sars de Curgis de Valenciennes, également appelé château des Quatre-Vents, est un ensemble remontant à la première moitié du 17e siècle, comme en témoignait le millésime de 1633 aujourd'hui disparu. Malgré les agrandissements et remaniements opérés au cours des siècles suivants, l'ensemble groupé autour d'une cour pavée conserve sa silhouette de style traditionnel, que renforcent l'appareillage de calcaire, le soubassement saillant, les cordons et les toitures entre pignons débordants à gradins. Il est dominé par le logis seigneurial flanqué d'une tour carrée qui conserve, côté cour, une porte à arc de style Tudor surmonté d'un blason aux armoiries de la famille commanditaire, d'un phylactère et d'un larmier formant fleur de lys, remarquable et rare. Ouvrant vers le jardin, la façade est éclairée au …

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=315543

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=50.58085&lon=3.43489
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.